



# RÈGLES DE SÉLECTIONS ÉQUIPE DE FRANCE DE CANOË KAYAK 2026

---

## DESCENTE

### Sénior





## Table des matières

<b>A. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>B. MODALITES DE SELECTION .....</b>	<b>4</b>
1. Conditions d'accès aux sélections.....	4
2. Conditions sportives.....	4
3. Compétitions de sélection.....	4
4. Parcours prévisionnels .....	5
5. Règlement de la compétition de sélection .....	5
<b>C. CLASSEMENT DES SELECTIONS 2026 .....</b>	<b>5</b>
1. Principe de sélection .....	5
2. Départage .....	5
<b>D. PROPOSITION DE SELECTION .....</b>	<b>6</b>
1. Préambule .....	6
2. Proposition de sélection pour l'Équipe de France Senior pour le Championnat du Monde Senior Classique et Sprint et les manches de Coupe du Monde .....	6
3. Règles administratives .....	7
4. Règles financières .....	7
<b>E. PROGRAMME D'ACTIONS EQUIPE DE France SENIOR 2026.....</b>	<b>7</b>
<b>F. DIFFUSION DU MODE DE SELECTION .....</b>	<b>8</b>



## A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres aux échéances internationales.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre des objectifs de médailles d'or ou de podium avec l'Equipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2026.

À l'issue de la saison 2025, l'Équipe de France s'est classée deuxième nation mondiale en Sprint lors du Championnat du Monde, et première nation européenne sur la distance Classique au Championnat d'Europe.

L'objectif de l'Équipe de France est de retrouver la première place du classement mondial lors du Championnat du Monde Classique et Sprint à Banja Luka (BIH) du 21 au 24 mai 2026. La recherche des titres individuels et par équipe dans toutes les épreuves est la priorité de l'équipe de France.

Les règles de sélection sont un élément constitutif des équipes de France, elles contribuent pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, elles participent et orientent la préparation de l'Équipe de France.

À ce titre, le Directeur Technique National sélectionne les athlètes sur la base des règles de sélections établies. Il arrête la sélection nominative sur proposition du manager de la discipline. La liste des athlètes sélectionné(e)s en équipes nationales est soumise à l'approbation du comité exécutif de la fédération.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, tout athlète qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), notamment en cas de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique, il peut également écarter tout athlète ayant adopté un comportement contraire aux lois et règlements, nuisant au bon fonctionnement de l'Équipe de France ou portant atteinte à l'image et aux valeurs de celle-ci et de la Fédération Française de Canoë Kayak.

Enfin, en lien avec le manager des équipes de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'ajouter ou de suspendre la sélection d'un(e) athlète à tout moment de la saison, qu'il ou elle ait ou non réalisé les critères, après examen du projet sportif, de la qualité de sa mise en œuvre, de son comportement ou en cas de blessure.





## B. MODALITES DE SELECTION

### 1. Conditions d'accès aux sélections

Les sportifs souhaitant participer aux compétitions comptant pour les sélections doivent remplir les règles suivantes :

- Être à jour de sa licence compétition FFCK 2026
- Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition.
- Être à jour de ses cotisations et/ou facturations FFCK
- Ne faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire en cours
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur
- S'inscrire sur le site de la FFCK aux courses de sélection Équipe de France avant le 01/04/2026. Le coût de l'inscription est fixé à 15€/course/embarcation.

### 2. Conditions sportives

- Les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau en catégorie Élite ou Senior pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.
- Les sportifs figurant au classement numérique scratch et entrant dans les quotas suivants pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection :

K1H	K1D	C1H	C1D	C2H
20	15	15	10	10

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national scratch au 01/04/2026.
- La Direction des Équipes de France peut inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélection après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

### 3. Compétitions de sélection

Les compétitions de sélection Senior Classique et Sprint 2026 auront lieu à Embrun du 8 au 10 avril 2026.

Elles comprennent 3 courses pour les épreuves individuelles C1D, C1H, K1D et K1H :

- Course n°1 Classique le 8 avril 2026
- Course n°2 Sprint (format qualification 1, qualification 2 et finale) le 9 avril 2026
- Course n°3 Sprint (format qualification 1, qualification 2 et finale) le 10 avril 2026

Elles comprennent 2 courses pour les épreuves d'équipage C2H :

- Course n°1 Classique le 8 avril 2026
- Course n°2 Sprint (format qualification 1, qualification 2 et finale) le 9 avril 2026





## 4. Parcours prévisionnels

Parcours Classique à Embrun : durée d'environ 18 minutes sur la Durance entre Le Rabieux et Embrun.

Parcours Sprint à Embrun : durée d'environ 50 secondes sur la Durance sur le rapide du Pont de Fer.

Les parcours seront définis la semaine du 16 mars 2026 (semaine n°12).

Les dates et les programmes de ces courses peuvent être modifiés en cas de force majeure.

## 5. Règlement de la compétition de sélection

Pour les courses de sélection, le règlement de la Fédération Internationale de Canoë sera appliqué.

# C. CLASSEMENT DES SELECTIONS 2026

## 1. Principe de sélection

La proposition de sélection Senior pour le Championnat du Monde et pour les manches de la Coupe du Monde s'effectuera sur la base des vainqueurs des courses de sélection. Un bateau qui gagne une course ne sera plus pris en compte pour les courses suivantes.

Une sélection supplémentaire (hors bateaux vainqueurs) pourra être proposée après évaluation des résultats, en prenant en compte les performances réalisées lors de l'ensemble des courses de sélection.

## 2. Départage

### 2.1 Départage sur la sélection Senior – Épreuves individuelles C1D, C1H, K1D et K1H

En cas d'égalité à la première place de la course Sprint n°2, le classement de la course Sprint n°3 sera pris en compte pour départager les embarcations.

En cas d'égalité à la première place de la course Sprint n°3, le classement de la course Sprint n°2 sera pris en compte pour départager les embarcations.





## D. PROPOSITION DE SELECTION

### 1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Manager.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un compétiteur ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre compétiteur pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

### 2. Proposition de sélection pour l'Équipe de France Senior pour le Championnat du Monde Senior Classique et Sprint et les manches de Coupe du Monde

Épreuves kayak homme, kayak dame, canoë monoplace homme et canoë monoplace dame :

- Le bateau vainqueur de la course n°1 Classique
- Le bateau vainqueur de la course n°2 Sprint
- Le bateau vainqueur de la course n°3 Sprint
- Un bateau supplémentaire pourra être proposé à la sélection après analyse des résultats de l'ensemble des courses de sélection.

Épreuves canoë biplace homme :

- Le bateau vainqueur de la course n°1 Classique
- Le bateau vainqueur de la course n°2 Sprint
- Un bateau supplémentaire pourra être proposé à la sélection après analyse des résultats de l'ensemble des courses de sélection.

Épreuves canoë biplace dame :

- Un bateau sera formé avec les féminines sélectionnées en Équipe de France dans les catégories monoplaces.

Épreuves par équipe du Championnat du Monde :

- La sélection des membres de l'équipe s'effectuera sur la base des résultats individuels au Championnat du Monde.

Dans le cas où les courses par équipe se courront avant les courses individuelles, les résultats des courses de sélection permettront de constituer les équipes.



### Coupe du Monde - Manches n°1 à n°4

Les choix d'engagement des bateaux sur les manches n°1 à n°4 prendront en compte la disponibilité des athlètes, la pertinence sportive de leur participation et la continuité du projet mené sur la saison internationale.

Des engagements de bateaux supplémentaires pourront être proposés, en cohérence avec les objectifs de performance et de développement définis par la Direction des Équipes de France.

### 3. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la Convention Équipe de France 2026 et au respect des démarches administratives et médicales prévues par cette convention.

### 4. Règles financières

L'Équipe de France bénéficiera d'une prise en charge partielle sur l'ensemble des actions prévues dans le programme. Une participation financière sera demandée aux sportifs pour chaque action, son montant étant précisé dans la convocation.

## E. PROGRAMME D'ACTIONS EQUIPE DE France SENIOR 2026

- Stage de préparation Championnat du Monde du 26 au 30 avril 2026 (lieu à définir)
- Championnat du Monde Senior Classique et Sprint du 21 au 24 mai 2026 à Banja-Luka (BIH)
- Coupe du Monde – Manche n°1 Sprint et Manche n°2 Classique du 5 au 7 juin 2026 à Dunaremète (HUN)
- Coupe du Monde – Manche n°3 Sprint et Manche n°4 Sprint du 12 au 14 juin 2026 à Bratislava (SVK)
- Coupe du Monde – Manche n°5 Sprint et Manche n°6 Classique du 25 au 28 juin 2026 à Mezzana (ITA)

**Tout athlète convoqué pour les actions collectives des équipes de France est tenu d'y participer intégralement, du début à la fin, sauf raison médicale et après avis du médecin des équipes de France.**





## F. DIFFUSION DU MODE DE SELECTION

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

La liste officielle des sportifs sélectionnés sera publiée sur le site internet de la FFCK dès sa validation.